



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 44116

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre l'obésité des enfants. En France, 14,3 % des enfants sont en situation de surpoids, 3,5 % en situation d'obésité. Si ce taux, est, avec la Suède et les Pays-Bas, l'un des plus faibles d'Europe, il reste néanmoins trop élevé en raison des problèmes de santé qui en découlent. Dans le cadre du « plan national nutrition santé 2006-2010 », trois nouvelles mesures en matière de nutrition et de lutte contre l'obésité ont été annoncées. L'une d'elles portait sur l'incitation au retrait des sucreries aux caisses des enseignes de grande distribution avec, pour objectif, un retrait effectif de ces produits d'ici fin juin 2008. Il apparaît aujourd'hui, que dans de nombreuses enseignes de grande distribution, ce retrait ne soit pas encore effectif. Aussi, il lui serait utile de savoir si une nouvelle concertation avec les représentants des enseignes alimentaires est prévue, ou si de nouvelles mesures, en vue d'aboutir à ce retrait, vont être prises.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44116

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2254

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)